

VILLE DE CHARLEMAGNE
COVID-19 | AVIS IMPORTANT
MISE À JOUR : 16 MARS 2020

En regard des nouvelles mesures recommandées relativement à la réduction de la propagation de la COVID-19, de nouvelles mesures municipales sont mises en place.

Ainsi, la Ville de Charlemagne rehausse une fois de plus son niveau d'intervention et ferme à compter d'aujourd'hui le bâtiment suivant et ce, jusqu'à nouvel ordre :

- ✓ Hôtel de Ville de Charlemagne.

La fermeture des bâtiments suivants, ainsi que les activités qui en découlent, reste effective jusqu'à nouvel ordre :

- ✓ Centre communautaire René-Després
- ✓ Bibliothèque municipale Camille-Laurin
- ✓ Chalet Médéric-Lebeau
- ✓ Chalet de l'Île-aux-Trésors

Services maintenus

→ Les services municipaux sont maintenus à distance durant les heures d'ouverture habituelles soit du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h à 17h et le vendredi de 8h à midi :

Téléphone : 450 581-2541 courriel : info@ville.charlemagne.qc.ca

Site internet pour autres coordonnées : www.ville.charlemagne.qc.ca

→ Maintien de tous les services essentiels et d'urgence pendant et en dehors des heures d'ouverture:

Urgences municipales : 450 470-3600 poste 0

Urgences santé : 9-1-1

Informations COVID-19 : 1-877-644-4545

Services suspendus

→ Les interventions non essentielles sur le territoire tels que les inspections, les évaluations et autres,

→ Les assemblées publiques se tiendront à huis clos.

Nous demandons à la population de respecter les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement provincial tant par les citoyens, les commerçants que les entreprises.

Il est important d'agir maintenant pour éviter une crise.

Merci de votre compréhension.

Qu'est-ce que la COVID-19?

Pour toute question sur la COVID-19 (symptômes, moyens de transmission, prévention, voyageurs), consultez le site du gouvernement du Québec au <http://bit.ly/2U6S8yl> .

Moyens de propagation

Les coronavirus humains peuvent infecter le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent :

- Par les gouttelettes respiratoires générées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue;
- Par contact personnel étroit prolongé avec une personne infectée, comme un contact direct ou une poignée de main;
- Par contact avec des surfaces infectées, suivi du contact de la main avec la bouche, le nez ou les yeux avant de se laver les mains.

Les données probantes actuelles indiquent que la maladie ne se propage de personne à personne lorsqu'il y a un contact étroit entre des individus.

Signes et symptômes

Le ministère de la Santé publique du Canada indique que les principaux signes et symptômes cliniques rapportés sont :

- Fièvre;
- Toux;
- Difficulté à respirer.

Les symptômes peuvent être légers (semblables à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale).

Mesures individuelles d'hygiène

- Lavez-vous les mains souvent.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche, en particulier sans vous être d'abord lavé les mains.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- Vous pouvez également éviter les poignées de mains et de faire la bise.

Nous invitons la population à suivre les consignes de base recommandées dans une telle situation.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION